

## **COMMISSION DIOCESAINE « JUSTICE ET PAIX »**

### **Liste des documents**

- 1) Lettre
- 2) Rapport de l'observation « Justice et Paix »
- 3) Permanence « Justice et Paix » élection présidentielle du 24 avril 2005
- 4) Récapitulatif de la permanence « Justice et Paix » élection présidentielle du 24 avril 2005
- 5) Inventaire des irrégularités relevées au cours du scrutin du 24 avril 2005
- 6) Récapitulatif des principales irrégularités relevées au cours du scrutin du 24 avril 2005
- 7) Récapitulatif du score

COMMISSION DIOCESAINE « JUSTICE ET PAIX »  
ARCHIDIOCESE DE LOME  
TOGO

Lomé, le 30 avril 2005

**Objet : Information : Elections Présidentielles**

Monsieur, Madame

Les chrétiens dans leur majorité, ont toujours été préoccupés par les contestations qui suivent les résultats électoraux dans nos pays. Comme ils ne sont pas nécessairement tous partisans de telle ou telle idéologie politique, il nous a paru que leur présence dans les bureaux de vote pourrait prévenir toute suspicion et contribuer à un processus électoral équitable.

Etant donné qu'une partie de la Communauté internationale (dont l'UE) n'a pas pu prendre part à l'organisation, compte tenu du délai très court des soixante jours constitutionnels et dans le souci d'offrir à notre pays des lendemains d'élections pacifiques et non contestées, la Commission Diocésaine « Justice et Paix » de l'Archidiocèse de Lomé a pris part, d'une manière non officielle, à l'observation des élections présidentielles.

L'observation des élections par les confessions religieuses, loin d'être une intrusion du religieux dans le politique, a été efficacement expérimentée dans certains pays de la sous-région tels que le Bénin, le Ghana et le Nigeria. Le but principal d'une opération d'observation indépendante lors d'une élection est de garantir son intégrité. Le Togo est le seul pays de la sous-région qui a toujours refusé les observateurs nationaux.

Dans un premier temps nous avons procédé à la formation des chrétiens qui devraient rendre ce service civique de vigilance avec les mêmes exigences d'un observateur accrédité : « Un observateur électoral suit, en toute indépendance, le déroulement des élections pour lesquelles il est accrédité. Il juge de la

transparence et de la régularité desdites élections et doit rédiger un rapport sur ce qu'il a vu et entendu tout au long de son activité d'observateur ».

Nos observateurs non officiels avaient à suivre en toute rigueur cette consigne en vue de garder la neutralité et garantir l'objectivité de notre observation.

Le jour du scrutin, un bon nombre de chrétiens s'est rendu aux bureaux de vote assurant une permanence sur les lieux durant toute la journée. (Simultanément), un service de permanence recueillait par téléphone les difficultés rencontrées sur le terrain. Ceci nous a permis d'obtenir les informations qui suivent et que nous avons l'honneur de vous adresser comme contribution au processus démocratique du peuple Togolais.

En attendant des lendemains de Justice et de Paix sur tout l'étendue du territoire, nous vous prions de croire, à l'expression de nos cordiales salutations.

Pour la Commission Justice et Paix,  
Archidiocèse de Lomé,

M. KUAKUVI Magloire,  
Coordonnateur adjoint

COMMISSION DIOCESAINE JUSTICE ET PAIX

ARCHIDIOCESE DE LOME

RAPPORT DE L'OBSERVATION DE L'ELECTION  
PRESIDENTIELLE DU 24 AVRIL 2005

Avril 2005

## REMERCIEMENTS

**La Commission Diocésaine « Justice et Paix » tient à adresser ses sincères remerciements à tous les fidèles Chrétiens qui au péril de leur vie l'ont aidée à réaliser la présente observation**

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>BV</b>	<b>Bureau de Vote</b>
<b>CV</b>	<b>Centre de vote</b>
<b>PV</b>	<b>Procès verbal</b>

## **I - INTRODUCTION**

L'expérience est de plus en plus courante de l'observation des élections par la communauté chrétienne dans la sous région ouest africaine. Au Bénin, au Ghana et plus récemment au Nigeria, des milliers de chrétiens notamment catholiques, ont été autorisés à être présents dans les centres et bureaux de vote en vue d'observer le déroulement du scrutin, contribuant de ce fait à un processus électoral équitable.

Dans le souci d'apaiser le climat socio-politique tendu né au lendemain du décès du Président de la République, Feu Son Excellence Gnassingbé Eyadéma, et préoccupée par les contestations itératives qui accompagnent les scrutins depuis le début du processus démocratique au Togo, la communauté catholique à travers la Commission « Justice et Paix » a aussi initié sur toute l'étendue du territoire une observation de l'élection présidentielle du 24 avril 2005, en vue de connaître les conditions de son déroulement et de s'assurer de son intégrité.

Des centaines de chrétiens catholiques ont donc été mobilisés à cet effet. Le présent rapport rend compte de leurs observations.

## **II - ORGANISATION DE L'OBSERVATION**

### **2.1 - Préparation de l'observation**

#### **2.1.1 - Mobilisation des observateurs**

Les membres des structures paroissiales et particulièrement ceux des commissions « Justice et Paix » paroissiales ont été sollicités pour mobiliser sur les paroisses les observateurs.

### **2.1.2 - Formation des observateurs**

La commission diocésaine a regroupé des membres des structures paroissiales et leur a donné au cours de séances diverses des formations, lesquelles ont été restituées aux volontaires mobilisés pour l'observation. Ces formations concernent les modules suivants :

- le processus de tenue d'une élection
- la démocratie et les élections
- les grands enjeux du moment
- le remplissage de la grille d'observation

La formation ne s'est pas limitée à l'Archidiocèse de Lomé. La Commission Diocésaine a parcouru les autres diocèses et a formé suivant les mêmes modules les membres des structures paroissiales locales.

### **2.1.3 - Les outils d'observation**

La Commission Diocésaine a conçu une grille d'observation qui permet de:

- localiser le bureau de vote,
- présenter les conditions d'observation,
- connaître les conditions du déroulement du scrutin,
- relever les résultats obtenus.

Une fiche de synthèse des observations est par ailleurs conçue qui, regroupant les données d'une quinzaine de grilles, favorise l'acheminement discret des données collectées.

## **2.2 - Déroulement de l'observation**

### **2.2.1 - Positionnement des observateurs**

Les consignes ont été données aux volontaires positionnés dans les centres devant chaque bureau de vote pour une observation discrète. Les informations essentielles sont relevées sur des bouts de papiers ou autre support de collecte de données puis reportées à la maison sur la grille d'observation.

### **2.2.2 - Supervision de l'observation**

Elle est assurée à un premier niveau par les membres des structures paroissiales censés positionner les observateurs dans les centres de vote et recueillir les grilles remplies.

A un second niveau, la commission diocésaine a mis en place une permanence pendant la durée du scrutin qui a permis le contact avec l'équipe d'observation sur le terrain (Cf. Annexes).

## **2.3 - Acheminement et traitement des grilles d'observation**

### **2.3.1 - Acheminement des grilles d'observation vers la Commission Diocésaine**

Une fois les résultats collectés, à l'intérieur du pays, les grilles ont transité par les paroisses puis par les doyennés avant d'être déposés dans les commissions « Justice et Paix » diocésaines. A Lomé, elles sont déposées directement auprès de la Commission Diocésaine « Justice et Paix ».

Les fiches de synthèse ont été indispensables, s'agissant de la sécurisation des résultats collectés.

### 2.3.2 - Saisie et traitement des données collectées

Ils ont été réalisés par les membres de la Commission Diocésaine au moyen d'un tableur Excel conçu à cet effet.

### 2.4 - Difficultés rencontrées

- L'organisation de l'observation n'a pas bénéficié d'accréditation, laquelle n'est accordée par le Gouvernement qu'aux observateurs étrangers. Dans ces conditions, les observations ont donc été réalisées hors des bureaux de vote, dans une totale discrétion.
- L'organisation a aussi souffert des conditions de communication difficiles du fait de la surtaxe exorbitante et arbitraire de l'impulsion sur le réseau Togocell le jour du scrutin, du non fonctionnement du réseau Télécél et plus généralement de tous les moyens de télécommunication pendant plusieurs jours dès le lendemain du scrutin. Ce problème a eu pour conséquence d'écourter la permanence prévue pour durer jusqu'à l'aube et a affecté sérieusement l'acheminement des grilles. A ce propos, il faut noter que la commission n'a pu recueillir que des grilles d'observation de la région maritime.
- L'observation n'a pu s'étendre sur tout le territoire en raison des appréhensions diverses observées sur certaines paroisses et dans certains diocèses en l'occurrence celui de Kara. A Atakpamé, faute de temps le diocèse n'a pu s'organiser.
- Les agitations et troubles ayant suivi la proclamation par la CENI le 26 avril 2005 des résultats partiels et les menaces adressées au clergé ont occasionné la dispersion des membres de la commission diocésaine et partant la suspension provisoire des activités de la commission.
- Tous les observateurs n'ont pas maîtrisé le remplissage de la grille, ce qui a compliqué le traitement des données d'autant plus qu'au lieu d'indiquer le score

réalisé par les candidats, certains dans le Yoto n'ont précisé que le pourcentage.

### III - CONDITIONS DU DEROULEMENT DU SCRUTIN

#### 3.1 - Le démarrage du scrutin

Suivant les rapports des observateurs, il a été constaté une forte mobilisation des électeurs dont une bonne fraction s'est pointée à l'aurore dans différents centres de vote attendant l'ouverture des bureaux à 6h 30 pour accomplir son devoir civique. L'attente a été longue plus qu'il ne faut pour la majorité d'entre eux puisque plus de la moitié des bureaux de vote ont ouvert avec un retard comme l'indique le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: Répartition des bureaux de vote suivant la localité et la ponctualité dans leur ouverture			
Ponctualité dans l'ouverture du bureau	Oui	Non	Total
Localité	Eff	Eff	Eff
Lomé Commune	75	171	246
Lacs	18	32	50
Vo	47	12	59
Yoto	50	19	69
Zio	17	1	18
Total	207	235	442

Par rapport aux localités, le retard dans l'ouverture du bureau de vote a surtout été observé à Lomé Commune et à Aného. D'une façon générale cependant ce retard est relativement léger et n'excède pas trente minutes. Les bureaux de vote où le retard est important sont présentés en annexe de ce rapport.

L'absence de certains délégués à l'ouverture des bureaux de vote est une autre lacune observée au démarrage du scrutin. Elle concerne un peu plus du cinquième des bureaux de vote observés, lesquels sont répartis dans toutes les localités avec une prééminence pour Lomé Commune (Cf. tableau 2).

Tableau 2: Répartition des bureaux de vote suivant la localité et la présence des délégués à leur ouverture					
Présence des délégués à l'ouverture	Oui		Non		Total
	Eff	%	Eff	%	
Localité					Eff
Lomé Commune	178	71	71	29	249
Lacs	42	79	11	21	53
Vo	55	87	8	13	63
Yoto	67	92	6	8	73
Zio	15	79	4	21	19
Total	357	78	100	22	457

L'absence des délégués dans les bureaux de vote n'est pas forcément liée à un retard. Dans le cas des délégués de l'opposition, elle s'explique généralement par des manœuvres orchestrées par le responsable du centre de vote pour empêcher ce dernier d'intégrer le bureau de vote. Il en est ainsi par exemple des bureaux de vote 1031, 3064, 3070, 3081, 5001, 430, etc. situés dans Lomé Commune. Il faut rappeler toutefois que dans le bureau de vote 1031 les forces de l'ordre sont intervenues pour régulariser la situation. Il convient également de souligner l'absence des délégués du RSDD dans certains BV à l'instar du N°3087 Lomé Commune.

La question du matériel électoral se pose aussi souvent à l'ouverture des bureaux de vote en terme de retard, insuffisance et déficience. Il faut attendre longtemps l'urne, la liste électorale, le bulletin de vote, le tampon... comme dans les BV 528 et 2041 dans Lomé Commune. Dans plusieurs bureaux à l'instar du N°

1053, l'isoloir est dépourvu de chiffon ; dans le bureau 1091, 493 bulletins au lieu de 500 sont disponibles ; dans les bureaux 466 et 5004 et dans le centre de vote de Doumassé II, des urnes étaient pré bourrées.

Le matériel dont le manque a été le plus criant et le plus généralisé concerne la liste des nouveaux inscrits qui est finalement parvenue aux bureaux de vote après doléances, mécontentements et troubles entre 9H et 11h. A noter que dans le bureau 5036, la liste a été déclarée perdue.

### 3.2 - Les comportements des électeurs et délégués dans les centres de vote

L'observation a permis de repérer dans les centres et bureaux de vote, des électeurs et des délégués suspects.

#### 3.2.1 - Les électeurs suspects

Tableau 3: Répartition des bureaux de vote suivant la localité et la présence d'électeurs suspects					
Localité	Oui		Non		Total
	Eff	%	Eff	%	Eff
Lomé Commune	77	36	134	64	211
Lacs	16	35	30	65	46
Vo	27	48	29	52	56
Yoto	26	50	26	50	52
Zio	4	21	15	79	19
Total	150	39	234	61	384

Dans près des 2/5<sup>e</sup> des bureaux de vote observés, des électeurs suspects ont été détectés. Dans le Yoto, ils sont présents dans près de la moitié des bureaux de vote.

Parmi eux, on trouve des mineurs. Ceux-ci ont effectué avec l'autorisation de certains présidents de bureaux des votes dans les bureaux 1019, 1020, 1021, 1033, 3059, dans le centre EPP Agbalépédogan dans Lomé commune. Dans le bureau 1017 par contre, un mineur a essuyé justement un refus de vote sous la pression des électeurs.

Certains électeurs ont été surpris détenant une multitude de bulletins de vote. Ces cas ont été observés dans les bureaux 1017, 1040 et 1097. Dans les bureaux 1103, 3043 et 3092, des électeurs disposaient de bulletins prévotés pour le compte du RPT.

D'autres électeurs suspects trimbalaien avec eux des cartes de vote, les unes vierges et les autres remplies. Celles-ci sont parfois aux mains d'étrangers, Burkinabé et Nigériens respectivement dans les bureaux 3044 et 3064. A Tsévié c'est un député de la majorité présidentielle qui a été pris en flagrant délit dans le centre de vote EPP Kpatéfi. Les mêmes pratiques sont signalées dans les centres de vote EPP Agbalépédogan, CEG Attikpa, EPC St Augustin.

D'autres encore à l'instar d'un député de la majorité présidentielle dans le Vo (BV 2005) se sont adonnés au vote multiple (BV 3052 et 3071 Lomé Commune).

Le bourrage des urnes est une autre pratique de ces électeurs. Des cas sont observés à Tsévié où le chef du village Gblainvié a été surpris et remis aux forces de l'ordre, et dans le CEG des Etoiles où le directeur de l'établissement est mis en cause.

Les centres de vote EPP Agbalépédogan et EPP Agoè Assiyéyé ont accueilli des électeurs ambulants - dont les noms ne figurent pas sur la liste électorale - amassés respectivement dans 5 et 3 bus de 15 places.

Ces pratiques frauduleuses échappent parfois à la vigilance des électeurs mais elles sont rapidement perceptibles lorsqu'on considère les résultats de certains centres de vote : tandis que dans un centre tous les résultats sont largement en faveur d'un candidat, il se trouve un BV dans lequel le candidat constamment minoritaire devient soudain majoritaire, comme si ses partisans ont choisi de s'inscrire dans ce BV.

### 3.2.2 - Les délégués suspects

Tableau 4: Répartition des bureaux de vote suivant la localité et la neutralité des délégués					
Localité	Oui		Non		Total
	Eff	%	Eff	%	Eff
Lomé Commune	209	86	33	14	242
Lacs	40	80	10	20	50
Vo	41	69	18	31	59
Yoto	50	75	17	25	67
Zio	11	61	7	39	18
Total	351	81	85	19	436

Tous les délégués n'ont pas observé la neutralité afférente à leur mission. 19% des bureaux observés sont concernés. Ces délégués ont bourré des urnes à l'EPP Doumasséssé II, distribué des cartes d'électeur (BV 3056 à Akodessewa Kpota), voté sans avoir leur nom sur la liste électorale (BV 1055 dans le Zio), accepté le vote de personnes non inscrites sur la liste (BV 2020 Vo) surpris avec des bulletins de vote (BV 1034 Lomé Commune)...

Ils se sont par ailleurs illustrés par leur incompetence (difficulté de lecture dans le BV 3052 Lomé Commune).

### **3.3 - Le dépouillement des bulletins de vote**

Le dépouillement ne s'est partout accompli dans le calme et la sérénité. Il s'est heurté à :

- l'interdiction aux électeurs d'assister à son déroulement (Bv 1012 Lomé Commune, 1043 Avé),
- l'annulation arbitraire de bulletins de vote particulièrement ceux comportant les votes de l'opposition (Bv 1085 Lomé Commune) ;
- la disparition de bulletins votés (Bv 2030 Lomé Commune) ;
- la disparition inopinée au moment du décompte du président du BV (Bv 1065 Lomé Commune) ;
- aux perturbations orchestrées par des milices du RPT (Bv 3074, 5093 Lomé Commune) ;
- aux perturbations orchestrées par des militaires (Bv Lomé Commune 1017, 2052, 2070, 2078, 3059, 3064, EPP St Antoine de Padoue) soldées entre autres par la saisie de force d'urnes ;
- au refus de signature par les délégués du RPT des procès verbaux (BV 1002, 1101 Lomé Commune)
- la confiscation des PV et l'exclusion du BV des délégués de l'opposition (CV Collège Protestant Lomé Commune) ;
- la signature de PV avant le dépouillement (BV 2001 Avé)...

### **3.3 - La sécurité dans les centres de vote**

Les forces de l'ordre désignées pour maintenir la sécurité ont dignement accompli leur mission dans certains CV. Il en est ainsi du BV 5004 où elles ont participé à la destruction de bulletins ayant servi à pré bourrer l'urne, des CV EPP Bohn où une milice du RPT a été repoussée et l'EPP Immaculée Conception où elles ont fait rétablir l'ordre après qu'un fraudeur a été pris à parti par les électeurs.

Leur attitude en d'autres endroits en revanche laisse à désirer :

- voulant s'emparer des urnes, elles n'ont pas hésité à blesser des électeurs, leur tirant dessus et les tabassant à coups de gourdins cloutés et de bâtons dans les CV EPP St Antoine de Padoue et EPP Akodessewa ;
- elles sont demeurées passives face aux exactions des milices du RPT dans les CV EPP Hédzranawoé et EPP Aflao Totsivi qui se sont soldées par des pertes en vie humaine (3) et des blessés dont plusieurs par balles.

#### IV - PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS

D'après les données collectées, les résultats du scrutin se présentent comme suit :

Préf.	Akitani		Gnassingbé		Lawson		Olympio		TOTAL	Dépouillement
	Score	%	Score	%	Score	%	Score	%		
Golfe	115207	90,4	11122	8,7	733	0,6	449	0,4	127511	301/624
Lacs	19991	92,0	1291	5,9	123	0,6	334	1,5	21739	63/234
Zio	5984	93,8	279	4,4	25	0,4	93	1,5	6381	19/244
Vo	41091	91,6	2685	6,0	48	0,1	1055	2,4	44880	147/203
Yoto	38195	85,7	5578	12,5		0,0	789	1,8	44562	158/163
Avé	26038	86,4	3348	11,1		0,0	747	2,5	30133	100/107
Total	246506	89,6	24303	8,8	929	0,3	3467	1,3	275206	

Il faut préciser que ces résultats demeurent partiels concernant une partie du dépouillement de la région maritime. Ils donnent néanmoins une avance confortable au candidat de la coalition de l'opposition démocratique Bob Akitani.

## V - CONCLUSION

L'observation initiée par la commission diocésaine Justice et Paix a montré que le scrutin d'une façon générale a été entaché par des fraudes massives. Celles-ci sont relatives à environ la moitié des BV et concernent :

- le retard dans la mise en place du matériel électoral
- le bourrage des urnes
- le vote de mineurs
- le vote d'électeurs non inscrits sur la liste électorale
- le vote multiple
- le vote ambulatoire
- le vote des étrangers
- l'influence d'électeurs
- l'intimidation et exclusion de délégués de BV
- l'irruption violente de milices et forces de l'ordre dans les BV et CV
- le refus aux électeurs d'assister au dépouillement
- l'annulation arbitraire de bulletins comportant le vote de la coalition...

Ces différentes pratiques ont sans aucun doute un impact négatif sur les résultats. La commission déplore ce manque de transparence qui risque de déstabiliser le Togo et regrette profondément que le scrutin soit soldé par des pertes en vies humaines.

# ANNEXES

**ANNEXE 1 : PERMANENCE « JUSTICE ET PAIX »  
ELECTION PRESIDENTIELLE DU 24 AVRIL 2005**

N°	HEURE DE L'INFORMATION	NOM OBSERVATEUR/PAROISSE	BUREAU/CENTRE DE VOTE	PROBLEMES RENCONTRES
01	7 H40	AJAVON Fidèle	EPC Tokoin	Les nouvelles inscriptions ne sont pas autorisées à voter Les nouvelles inscriptions n'ont pas de registres Les électeurs qui n'ont pas de numéro d'ordre ne sont pas autorisés à voter
02	7H55	Bassadji	-	Liste des nouveaux inscrits inexistante, ils ne peuvent pas voter Les délégués des partis politiques ne sont pas dans les bureaux
03	8H	Sr Viviane	EPL Plage	Problème résolu : registre de nouveaux inscrits retrouvé Certains bureaux n'avaient pas les délégués des partis
04	8H05	Epiphane HILLAh	Collège Protestant	Refus d'entrer dans les bureaux de votes des délégués des autres partis par les membres de la CNI et des délégués du RPT réaction des jeunes, arrêt d'un jeune
05	8H35	Immaculée Conception, Nyékonakpoé	-	Problème avec les nouveaux inscrits
06	8H39	CEG Witi	-	Pas de liste pour les nouveaux inscrits, mais cahier sans émargement
07	08H50	Bè	-	Pas de listes et pas de liste des nouveaux inscrits
08	9H05	Kodjoviakopé	EPC	Inscription des nouveaux refus de voter Urnes pas encore arrivées
09	7H16	Totsi	Totsi	Le matériel n'est pas en place
10	8H20	St Joseph	Doumassesse	On renvoie les délégués des partis politiques, des bureaux de vote
11	9h30	-	Collège Protestant	Une Togolaise « Observateur » alors qu'il n'y a pas d'observateurs nationaux
12	9H31	-	Doumassesse	En allant voter un électeur s'est retrouvé avec un bulletin de vote qui comportait des empreintes à côté du candidat du RPT
13	6H41	Ablogamé	-	Retard du matériel
14	10H35	Bruno (St Antoine de Padoue)	Amoutivé N° 18	On a appréhendé une dame avec plusieurs cartes de votes. Des photographes l'ont photographiée et la dame n'a pu voter. On a dû l'arrêter.

N°	HEURE DE L'INFORMATION	NOM OBSERVATEUR/PAROISSE	BUREAU/CENTRE DE VOTE	PROBLEMES RENCONTRES
			Hanoukopé groupe B	5 personnes avec des machettes et plusieurs cartes en main, les forces de l'ordre les ont arrêtés, puis relâché plus loin.
15	10H40	Adewi, derrière phcie Campus	-	Comportements suspects : Bureaux de vote fictifs. Plusieurs vote pour la même personne (5 en moyenne) Pas de délégués de l'opposition dans les bureaux de vote
16	11H	Forever	-	Bureau de vote fictif au siège du RPT Vote contre 5000F le jour où les FAT ont voté Urnes déjà bourrées
17	11H54	Doumassesse	430 « RAPPEL pour action »	Les délégué de l'opposition toujours non autorisés à accéder aux bureaux de vote Distribution de cartes le jour de vote Une fillette habillée en beige a voté avec plusieurs cartes (5) contre 500 F Urnes bourrées
18	12H05	Etoile	-	Violentes manifestations des jeunes contre le bourrage des urnes. Appel au secours, le fraudeur protégé par les forces de l'ordre et emporté
19	12H32	Kossigan, Agoé Assiyéyé	-	3 Bus remplis de monde pour aller voter pour le RT dans les bureaux de vote fictifs. D'autres y seront convoyés après ceux-ci
20	11H43	Etoile	-	Mascarade. Urnes bourrées dans la maison même de Faure. Affrontement entre les jeunes et la FOSEP
21	12H57	Tsévié	-	Un chef traditionnel arrêté en flagrant délit de fraude
22	13H	Agbalepedo	-	Transport d'une cantine pleine de cartes vierges, enregistrement des électeurs sur place le jour de l'élection suivi de vote
23	13H37	EPP Kpatefi, Tsévié	-	Député Kpogo surpris en possession de 10 cartes d'électeurs (cartes saisies par les jeunes de la localité)
24	13H37	Kossigan, EPP Agoé	-	On signalé deux maisons où l'on distribue des cartes d'électeurs, après que trois bus aient transporté des gens pour voter
24 bis	13H38	Sr Viviane	Amoutivé	Face station Texaco il y avait une maison qui distribuait des cartes d'électeurs et des bulletins de votes permettant au militants du RPT de voter parallèlement au centre de vote de l'école Bohn

N°	HEURE DE L'INFORMATION	NOM OBSERVATEUR/PAROISSE	BUREAU/CENTRE DE VOTE	PROBLEMES RENCONTRES
25	13H30		Quartier des Etoiles	Le directeur du centre de vote a voulu distribuer des cartes d'électeurs vierges. La foule l'en a empêché
26	13H50	Amoutive	Amoutive	Une fille a été surprise avec des cartes d'électeurs vierges. Un garçon de moins de 18 ans a été intercepté
27	13H53	Agbalépedo		Un couple avec des cartes dans un sac plastic noir
28	13H45	Atikpah		Atikpah, 784 cartes et 80.000 F CFA. Une fille a été arrêtée et les cartes saisies.
29	14H	Agbalépedo		Les miliciens se sont postés devant l'école où on vote. Ils interviennent et chasse la population. D'autres continuent à voter tout de même.
30	14H12	Dapaong		On trouve des gens avec 50 procurations. Des gens arrivent avec plusieurs cartes d'électeurs
31	14H20	Amoutivé		On a signalé une voiture en feu contenant des cartes d'électeurs. Présence des observateurs de la CEDEAO
32	14H40	Gbenyedzi/Amoutivé		Devant la maison de M.Gbenyedji, confirmation de la mise à feu de la voiture en présence des observateurs de la CEDEAO
33	14H50		Adouba, Agoenyive	On n'avait pas laissé voter les personnes qui avaient des cartes manuscrites. Un individu était venu avec des cartes d'électeurs vierges, lui-même avait une carte militaire
34	14H50		Atakpamé	Le Major KOULOUM tire sur deux personnes.
35	14H30	Klikamé		Détachement des pigeons installés au domicile de feu Kortho Ils ont molesté des jeunes qui s'en prenaient à ceux qui avaient plusieurs cartes d'électeurs
36	15H08		Adouba	Un groupe d'éléments du RPT distribue des cartes à d'autres éléments qui vont voter
37	15H40		Aflao Soviepe	RT 1774 X, le chauffeur peut témoigner de l'arrestation de trois jeunes, puis quatre qui allaient voter plusieurs fois
38	15H50		Agbalepedo	Sachet bleu avec des cartes : plus d'une cinquantaine et une femme avec de cartes. La femme a pu introduire les siennes
39	15H54		ECG Baguida	Des bérets rouges accompagnés de M ATTIPOE tirent à balles réelles, on a tout cassé

N°	HEURE DE L'INFORMATION	NOM OBSERVATEUR/PAROISSE	BUREAU/CENTRE DE VOTE	PROBLEMES RENCONTRES
				et tout le monde a fui
40	16H15		Cacaveli	Chez les frères des écoles chrétiennes, des bus amènent de gens pour voter
41	16H15		Collège Protestant	M. MALOU Tcha et Eddie ETOU voulaient rentrer au Collège Protestant avec des armes et des bulletins de vote en prétextant qu'ils sont des observateurs. Ils ont été reconduits ; le jeune MALOU a pu prendre fuite
42	16H25		Tsévié	Les opérations sont déjà arrêtées. On a arrêté le chef de Gblèvié, il avait des urnes bourrées
43	16H30		Tokoin	Une voiture avec plus de 500 cartes, le jeune propriétaire de la voiture a été arrêté
44	16H54	Marie Reine de Bè	Collège Protestant	On a emporté des urnes remplies de bulletins
45	17H04	Collège Protestant		On a tiré des grenades lacrymogènes et des balles réelles pour disperser les personnes qui voulaient assister au dépouillement. Même scénario au collège St Joseph et au Lysé de Tokoin
46	17H44		Lycée de Gbenyedzi	On tire pour disperser la foule
47	17H45		EPP centrale à Agoé	On est en train de bourrer les urnes. Des forces de l'ordre en civile ont provoqué une dispute avec le représentant de la coalition et on commencé le bourrage des urnes
48	18H20		EPP Agoé Centre	On chasse les délégués de l'opposition, les gens du RPT votent à volonté
49	18H40		EPP Hédzranawoé	On a chassé tout le monde, personne n'a pu assister au dépouillement
50	18H55	St Antoine de Hanoukope	EPC Groupe A	Le délégué du RPT est parti avec la clé de l'urne et la clé du bureau au moment du dépouillement. Il n'a pas été retrouvé.

**ANNEXE 2**  
**RECAPITULATIF DE LA PERMANENCE « JUSTICE ET PAIX »**  
**ELECTION PRESIDENTIELLE DU 24 AVRIL 2005**

**Situation à 17h24, à Lomé et dans certaines villes du Togo**

**La Commission Justice et Paix de Lomé a constaté les irrégularités suivantes :**

- Les votes ont commencé dans le calme jusqu'à midi. Les seuls incidents qu'on pouvait signaler dès le début du vote : retard de l'ouverture des bureaux de vote, le renvoi de bureaux de vote de certains délégués de l'opposition, le constat de bulletins prés votés, la mise à l'écart de ceux qui avaient des cartes d'électeurs manuscrites de voter immédiatement avec les autres, parce qu'il n'y avait pas la liste sur laquelle ils étaient inscrits. Plusieurs bureaux de vote ont trouvé un compromis et ils ont pu voter.
- Déjà dans la matinée, dans plusieurs bureaux de vote de Lomé, on a arrêté des hommes, des femmes, et des jeunes, militants du RPT, qui portaient plusieurs cartes d'électeurs et plusieurs bulletins de vote sur eux. Grâce à la vigilance des jeunes des quartiers certaines de ces entreprises ont majoritairement échouées. Toutefois, dans un quartier de Lomé, Agbalépédogan, des miliciens du RPT sont venus renvoyer les électeurs avec des gourdins et cordelettes de militaires et ce, avant la fermeture des bureaux de vote.
- On a remarqué également des bourrages d'urnes à Tsévié (localité à 35 Km de Lomé). Le chef traditionnel a été surpris en flagrant délit de bourrage d'urnes, il a été arrêté et remis aux forces de l'ordre par les jeunes ; il s'agit du Chef de Gblèvié.
- On a remarqué également des bourrages d'urnes à Lomé, au quartier des Etoiles. Les militants du RPT ont réussi à leur changer de place. Le principal instigateur est Mr. GABA, Directeur dudit Collège, qui a été surpris avec plusieurs bulletins de vote dans ses poches. Après l'intervention des jeunes, il a été confié aux forces de l'ordre devant deux observateurs de la CEDEAO.
- Il a été remarqué également le bourrage d'urnes dans la maison maternelle du candidat du RPT, sise au quartier des Etoiles.

- A Amoutive, quartier de Lomé, il y avait dans une maison, face à la Station TEXACO, une distribution de cartes d'électeurs et des bulletins de vote, permettant aux militants du RPT de voter parallèlement au Centre de vote de l'école Bohn.
- A Hanoukopé, un autre quartier de Lomé, c'est une femme membre du RPT, représentante dans un bureau de vote qui a voulu introduire des bulletins de vote pré marqués dans un autre bureau ; elle a été également démasquée.
- On a signalé une voiture de militants du RPT remplie de cartes d'électeurs et des bulletins de vote au quartier Amoutivé, à Lomé. La voiture a été brûlée.
- A Baguida, quartier de Lomé, à 15h54, la vigilance de la population face au bourrage d'urnes et à la distribution de cartes d'électeurs, des bérets rouges ont procédé à des intimidations en tirant à balles réelles ; ils ont été conduits par un directeur de campagne du candidat FAURE, Mr. ATIPOUE.
- A Atakpamé, ville de l'intérieur du pays, le Major KOULOUM, a tiré sur deux personnes.
- Au Collège Protestant, sis à Lomé, deux militants du RPT, ont tenté sans succès d'entrer sur les lieux de vote. Ils portaient sur eux des bulletins de vote pré marqués et des armes ; ils avaient prétendus qu'ils étaient des observateurs.
- A 17h24 les forces de l'ordre ont dispersé la foule qui voulait assister au dépouillement avec des tirs de gaz lacrymogènes au Collège Protestant de Lomé.
- A la même heure, lors de dépouillement, on a enregistré des tirs à l'école de Bè-Plage, quartier de Lomé.

Nous arrêtons ce message pour l'instant parce que nous avons constaté des coupures au niveau du téléphone.

<p style="text-align: center;"><b>ANNEXE 3: Récapitulatif des principales irrégularités relevées au cours du scrutin du 24 avril 2005</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Problème de listes et des cartes électorales

- Des difficultés de nouveaux inscrits à trouver leurs noms sur les listes.
- Impossibilité aux nouveaux inscrits à voter car leur liste était absente du bureau de vote.
- Impossibilité de voter pour ceux dont la carte électorale était écrite à la main.

Découverte des fraudes et des tentatives de fraude

- Des urnes bourrées.
- Vote de mineurs.
- Vote des étrangers.
- Découverte de sacs, dans l'enceinte des bureaux de vote, contenant des bulletins pré votés et des cartes électorales.
- Des personnes introduisant plus d'un bulletin de vote dans les urnes.
- Des personnes qui votent sans être inscrit sur la liste électorale.
- Des personnes qui votent plusieurs fois.
- Des personnes avec plusieurs bulletins de vote en main.
- Des personnes qui débarquent des bus provenant d'autres localités.
- Des personnes qui distribuent des cartes d'électeurs à loisir.
- Délégués de l'opposition refusés dans les bureaux de votes.

Intervention des milices et des militaires lors du dépouillement de vote

- Irruption violente des forces de l'ordre dans les bureaux de votes : passage à tabac des populations prêt à assister au dépouillement de votes.
- Irruption violente des miliciens, munis de gourdins cloutés, parfois sous la présence des militaires, qui tapent les personnes assistant au dépouillement de vote et qui emportent les urnes.

- Tirs de gazes lacrymogènes et de balles réelles occasionnant des blessés et des morts.
- Urnes emportées par les militaires avant le dépouillement public des votes.
- Des procès verbaux non signés par les délégués de l'opposition.
- Des bureaux de vote fermés à clé avant le dépouillement.
- Saisie des téléphones portables et d'un groupe électrogène dans la cour du centre de vote.

#### D'autres incidents relevés

- Retard dans l'ouverture des bureaux.
- Manque de bulletins de vote.
- Absence de certains délégués de l'opposition dans des bureaux de vote.
- Des bulletins déclarés nuls du fait d'avoir posé l'empreinte sur la photo du candidat.
- Présence des électeurs incitant à la violence créant une ambiance crispée.